



CATALOGUE DE FORMATION 2023



AYA FORMATIONS
CONNAISSANCES ET COMPÉTENCES

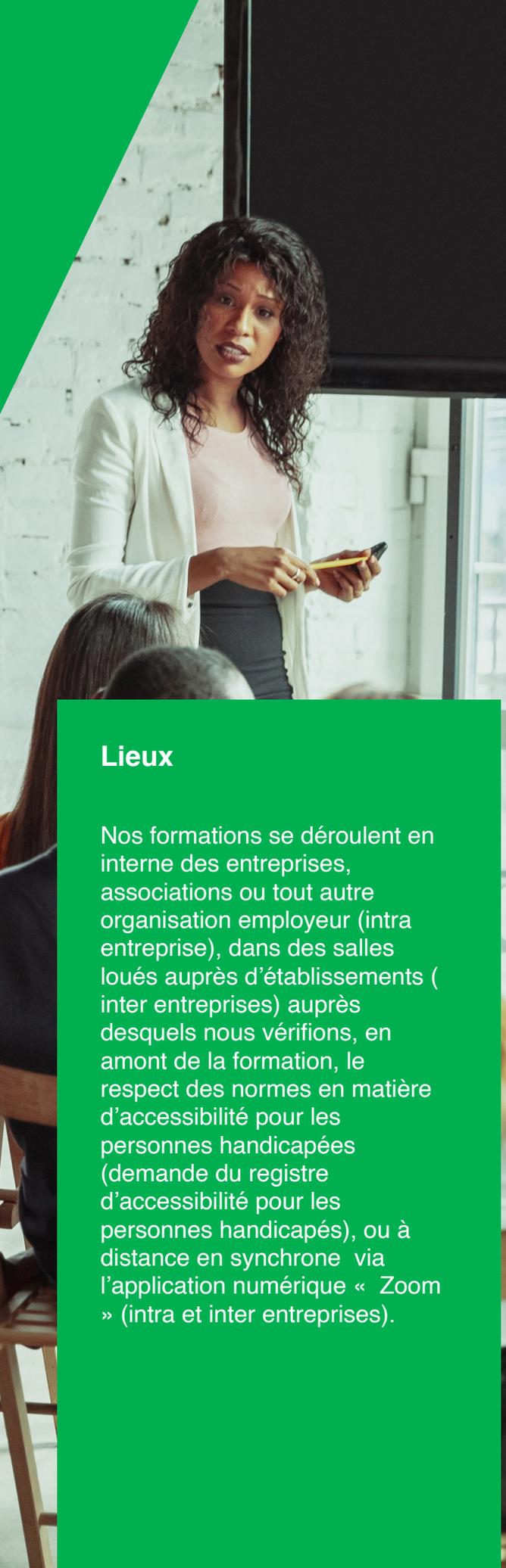
Présentation d'AYA FORMATIONS

Créée en août 2021, AYA FORMATIONS est un jeune organisme de formation spécialisé dans le développement de la formation en situation de travail (FEST) et la transition écologique. Notre ambition est de participer activement à la transition écologique et à l'innovation sociale en utilisant comme principale modalité de formation : la formation en situation de travail. Axée sur le partage de connaissances, de compétences et d'expériences entre parties prenantes, la FEST nous apparaît comme un levier incontournable pour opérer les transformations dans les organisations nécessaires à un changement de paradigme socio-économique.

2

21





Lieux

Nos formations se déroulent en interne des entreprises, associations ou tout autre organisation employeur (intra entreprise), dans des salles loués auprès d'établissements (inter entreprises) auprès desquels nous vérifions, en amont de la formation, le respect des normes en matière d'accessibilité pour les personnes handicapées (demande du registre d'accessibilité pour les personnes handicapés), ou à distance en synchrone via l'application numérique « Zoom » (intra et inter entreprises).

Public & secteurs d'activité

L'offre de formation d'AYA FORMATIONS s'adresse exclusivement à un public salarié et dirigeant d'entreprise. Nos activités de formation sont principalement orientés vers le secteur du BTP et de la performance environnementale.

Modalités et délais d'accès

AYA FORMATIONS peut ouvrir une session en inter entreprise à partir de 6 à 8 stagiaires (se référer aux conditions d'accès dans les programmes de formation ci dessous). AYA FORMATIONS peut également adapter ses formations en fonction de votre projet, n'hésitez pas à nous contacter pour une offre sur mesure.

Pour vos demandes de formation, contactez-nous par téléphone ou par courriel (coordonnées ci dessous).

Notre organisme de formation s'engage à vous répondre dans un délai de 72 heures. Nous envisagerons la date de début de formation la plus appropriée en fonction de vos besoins, préférences et contraintes. Lors de la prise de contact, nous vous préciserons les objectifs, les compétences acquises et les sources de financement possibles auprès des OPCO. Sauf cas particulier et en fonction des disponibilités du stagiaire, du formateur ou selon notre planning inter-entreprises, le délai pour la mise en place de la formation est habituellement d'un mois (en moyenne).



AYA FORMATIONS
CONNAISSANCES ET COMPÉTENCES

Accessibilité aux personnes handicapées

En matière d'accessibilité aux personnes handicapées, AYA FORMATIONS dispose d'un référent handicap, Mme THIERY Clara, qui vous accompagne dans la mise en oeuvre de votre projet de formation (en intra ou en inter entreprise). Pour chaque formation, elle évalue avec vous la faisabilité en matière d'accès à la formation par le stagiaire et prévoit les adaptations nécessaires à l'intégration en formation du stagiaire dans les meilleurs conditions (contact ci dessous).

Agrément, qualité et certification

SAS AYA FORMATIONS est un organisme de formation déclaré sous le numéro d'activité 52490382949 auprès du Préfet de la Région Pays de la Loire.

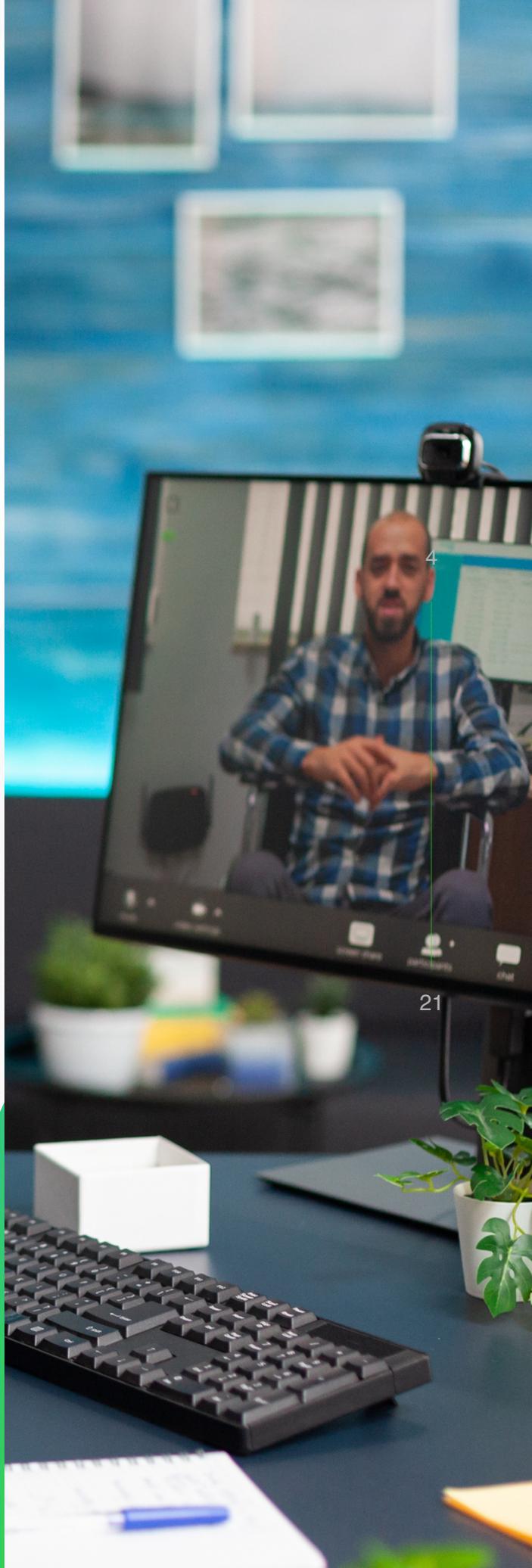
AYA FORMATIONS est certifiée QUALIOPi auprès de l'organisme certificateur QUALIBAT.

AYA FORMATIONS est adhérente à l'association de promotion de l'AFEST (APAFEST).

Qualiopi
processus certifié

 **RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

La certification qualité a été délivrée au titre de la ou des catégories d'actions suivantes :
Action de formation



Notre équipe

Radoine ATMANI

Entrepreneur, diplômé du titre « expert en efficacité énergétique », il travaille depuis 10 ans dans le secteur de la rénovation énergétique.

Il dispose des qualifications RGE « auditeur énergétique de maisons individuelles » et « auditeur énergétique de bâtiments collectifs et tertiaire »

Clara THIERY

Entrepreneure, consultante en stratégie des organisations, formatrice et référente AFEST, référente handicap.

Fondatrice de AYA FORMATIONS, Clara Thiery travaille dans le secteur de la formation depuis 10 ans et dans le secteur de la performance énergétique depuis 3 ans. Auparavant, elle dirigeait un organisme de formation spécialisée dans la transition numérique des organisations.

Elle est titulaire d'un master en sciences sociales et économiques de l'Institut Catholique de Paris.

Formée et certifiée AFEST, elle réalise l'ingénierie de formation et accompagne les TPE/PME et associations dans la mise en place de formation en situation réelle de travail depuis près de 4 ans. Elle s'est récemment formée à l'ingénierie de certification.

Références des formateurs

Formation et Ingénierie AFEST

- Accompagnement et formation de 30 Structures d'Insertion par l'Activité Economique (EI, ETTI, AI, ACI) au montage et au déploiement d'un dispositif de formation en situation de travail. 2020 - 2021 - 2022 - Par Clara THIERY
- Ingénierie et animation de formations du personnel encadrant à la pédagogie en situation réel de travail - PAIN ET PARTAGE / MAISON ECO / GREEN SAFE ETUDE / TABLE DE CANA -Depuis 2017 - Par Clara THIERY
- Ingénierie et portage d'AFEST en boulangerie semi industrielle - PAIN ET PARTAGE - 2022
- Ingénierie et animation d'une formation du personnel encadrant à la pédagogie en situation réel de travail et à la mise en place d'une certification de branche professionnelle sur un support de production de couture et de pressing - 2018-2019 - Par Clara THIERY
- Ingénierie d'une certification de branche professionnelle sur un support de production de boulangerie - 2017

Formation à la transition écologique et la performance énergétique

- Formation « Conseiller et accompagner efficacement les particuliers en matière de sobriété énergétique » - GREEN SAFE ETUDE - 2023 - Par Clara Thiery

Stratégie numérique des organisations

- Formation « Digitalisation des audits énergétiques » - GREEN SAFE ETUDE - Par Clara THIERY - 2022
- Formation en inter entreprise « Choisir et mettre en place les outils numériques adaptés à son entreprise » - 2019 - DLA - Par Clara THIERY
- Accompagnement Dispositif Local d'Accompagnement Auvergne Rhône Alpes - 2018-2019 - DLA - « Animer sa vie associative et collaborer autrement grâce aux outils numériques» -Par Clara THIERY
- Diagnostic approfondi à la transition numérique pour les adhérents de l'OPCA AGEFOS PME en Provence Alpes Côte d'Azur - 2018-2019 - AGEFOS PME -Par Clara THIERY



AYA FORMATIONS
CONNAISSANCES ET COMPÉTENCES

Informations

contact et inscriptions

Contact entreprises et partenaires
(devis, renseignements
sur les prestations, suivi client..) et
accessibilité
aux formations des personnes en
situation de handicap :

Clara Thiery

06 74 43 73 58

Email

ayaformations@gmail.com

Contact stagiaire (accessibilité,
informations sur les formations,
suivi pédagogique ou administratif des
dossiers..) :

Clara Thiery

06 74 43 73 58

Email

ayaformations@gmail.com



Programme de formation

Public concerné

Dirigeant, RRH ou autre salarié au sein des TPE, PME ou associations

Pré-requis

Aucun

Durée

0,5 jour soit 3,5 heures

Tarif

600€ HT en intra ou inter

Modalités de formation

Formation théorique en distanciel

Méthodes Pédagogiques

Actives et inductives. Le formateur s'appuie sur le contexte professionnel des stagiaires et les situations professionnelles vécues.

Test de pré positionnement

Alternance d'apports théorique et de mise en situations/exemples

Validation des acquis par un quiz

Accès et ouverture de la formation

A partir de 6 salariés en inter entreprise

A partir de 1 salarié en intra

Évaluation(s)

Quizz en fin de formation

Certificat de réalisation

Attestation de fin de formation

Supports & livrables › Power point

Accessibilité aux personnes handicapées

La formation se déroule chez l'employeur (intra) Pour prévoir votre accès en formation dans les meilleures conditions, contactez nous : ayaformations@gmail.com



ACTION DE FORMATION EN SITUATION DE TRAVAIL, DE QUOI PARLE T'ON ?

Objectif de la formation

S'approprier le cadre réglementaire de l'AFEST dans l'objectif de préparer des actions de formation en situation de travail à destination des salariés d'une TPE/ PME.

Objectifs pédagogiques

- › S'approprier la fonction formation de l'entreprise
- › S'approprier la finalité et les objectifs d'une AFEST
- › S'approprier le cadre législatif et réglementaire de l'AFEST
- › Comprendre le processus à mettre en oeuvre (avant, pendant et après l'action)

Contenu et déroulement de la formation

- › La fonction formation de l'entreprise
- › Contexte, finalité, cadre réglementaire et objectifs de l'AFEST
- › Construire un projet AFEST en interne : les étapes à mettre en place
- › Enjeux et opportunités de la formation en situation de travail
- › Questions des participants
- › Quizz d'évaluation

Intervenante

Clara THIERY

Consultante, formatrice spécialisée en développement de la formation en situation de travail, titulaire de la certification « *Accompagner et de la formation en situation de travail* »

Public concerné

Dirigeant(e), RRH ou autre salarié(e) en charge des projets de formation au sein des TPE, PME ou associations

Pré-requis

Avoir un projet d'AFEST en interne de l'organisation

Durée

3 jours soit 21 heures

Tarif

1200 € HT en intra/ jour

Modalités de formation

Formation théorique en présentiel et en distanciel (mixte)

Méthodes Pédagogiques

Actives et inductives. Le formateur s'appuie sur le contexte professionnel des stagiaires et les situations professionnelles vécues. Les stagiaires mettent directement en pratique les apprentissages en formation.

Diagnostic de faisabilité du projet AFEST en amont de la formation

Echanges et validations régulières

Validation des acquis par un quiz

Accès et ouverture de la formation

A partir de 1 salarié en intra



CONCEVOIR UN PARCOURS DE FORMATION EN SITUATION DE TRAVAIL

Objectif de la formation

Préparer la mise en oeuvre d'une action de formation en situation de travail en respectant les conditions du décret n°2018-1341 du 28 décembre 2018

Objectifs pédagogiques

- ▶ Comprendre le processus à mettre en oeuvre (avant, pendant et après l'action)
- ▶ Analyser une situation de travail et déterminer les situations de travail apprenantes
- ▶ Modéliser un parcours de formation
- ▶ Modéliser un parcours d'évaluation
- ▶ Articuler efficacement séances théoriques et séances en situation de production
- ▶ Déterminer les outils pédagogiques à construire

Contenu et déroulement de la formation

Séquence 1 : Analyser les fonctions de production (1 jour en intra)

- ▶ S'approprier les étapes à mettre en place dans une AFEST, le rôle et les compétences attendues de l'équipe pédagogique
- ▶ Analyser les situations de travail
- ▶ Modéliser le cycle ou les fonctions de production
- ▶ Identifier et analyser les situations pédagogiques en situation de production

Évaluation(s)

Quizz en fin de formation
Certificat de réalisation
Attestation de fin de formation

Supports & livrables

Analyse d'activité
Parcours de formation AFEST
Document « Eco système d'une AFEST »
Document « l'analyse réflexive »
Document « les étapes de l'AFEST »
Document « Exemples de techniques d'animation de formation en situation de travail »

Accessibilité aux personnes handicapées

La formation se déroule soit chez l'employeur (intra) soit dans un salle louée dans un établissement recevant du public (inter) à qui nous demandons le registre public d'accessibilité.

Pour prévoir votre accès en formation dans les meilleures conditions, contactez nous :
ayaformations@gmail.com

Intervenante

Clara THIERY

Consultante, formatrice spécialisée en développement de la formation en situation de travail, titulaire de la certification « Accompagner et de la formation en situation de travail »

Séquence 2: Construire le parcours d'apprentissage (2 jours en intra)

- Déterminer les activités puis les situation de travail apprenantes
- Définir les objectifs de formation et les objectifs pédagogiques
- Déterminer la stratégie pédagogique et les modalités de formation
- Déterminer la durée et la fréquence des activités d'apprentissage
- Définir les modalités de l'analyse réflexive
- Déterminer les modalités d'évaluation
- Dédire les outils pédagogiques et les outils d'évaluation nécessaires

Conclusion et bilan de la formation

Evaluation à chaud

Public concerné

Dirigeant(e), salarié(e) de TPE, PME ou associations

Pré-requis

Avoir un projet d'AFEST en interne de l'organisation (*formation dédiée aux futurs formateurs terrain*)

Durée

3 jours soit 21 heures

Tarif

1200 € HT en intra/ jour
300 € HT/ jour/ stagiaire en inter entreprises

Modalités de formation

Formation théorique en présentiel

Méthodes Pédagogiques

Actives et inductives. Le formateur s'appuie sur le contexte professionnel des stagiaires et les situations professionnelles vécues.

Echanges et validations régulières

Validation des acquis par un quiz

Accès et ouverture de la formation

A partir de 6 salariés en inter entreprise

A partir de 1 salarié en intra



FORMER ET ACCOMPAGNER LES SALARIÉS EN SITUATION DE TRAVAIL

Objectif de la formation

Former et accompagner les salariés dans le cadre d'une formation en situation de travail en respectant les conditions du décret n°2018-1341 du 28 décembre 2018

Objectifs pédagogiques

- S'approprier la finalité et les objectifs d'une AFEST
- Comprendre les modalités d'un parcours de formation en situation de travail
- S'approprier le rôle du formateur terrain
- S'approprier les techniques d'animation de formation mobilisables en situation de travail
- Comprendre les objectifs de l'évaluation continue du salarié
- Comprendre les objectifs de l'analyse réflexive

Contenu et déroulement de la formation

Séquence1 : l'AFEST, de quoi parle t'on ?

- Finalité et objectifs opérationnels de l'AFEST
- Les acteurs de l'AFEST
- Le contenu du parcours de formation AFEST
- La multi modalité en formation

Évaluation(s)

Quizz en fin de formation
Certificat de réalisation
Attestation de fin de formation

Supports & livrables

Power point
Document « Eco système d'une AFEST »
Document « l'analyse réflexive »
Document « les étapes de l'AFEST »
Document « Exemples de techniques d'animation de formation en situation de travail »

Accessibilité aux personnes handicapées

La formation se déroule soit chez l'employeur (intra) soit dans un salle louée dans un établissement recevant du public (inter) à qui nous demandons le registre public d'accessibilité.

Pour prévoir votre accès en formation dans les meilleures conditions, contactez nous :
ayaformations@gmail.com

Intervenante

Clara THIERY

Consultante, formatrice spécialisée en développement de la formation en situation de travail, titulaire de la certification « Accompagner et de la formation en situation de travail»

Séquence 2 : Le rôle du formateur terrain

- ▶ La posture de formateur ou d'accompagnateur terrain
- ▶ L'apprenant, au centre du parcours
- ▶ Les attentes en matière d'accompagnement sur le terrain
- ▶ Le suivi de l'apprenant

Séquence 3 : Animer une formation en situation de travail

- ▶ Quelques techniques d'animation (démonstration, feedback, analyse d'incident...)
- ▶ Exercice de mis en pratique
- ▶ Quels outils pédagogiques peut on mobiliser en AFEST ?

Séquence 4 : Comprendre les objectifs de l'évaluation

- ▶ Pourquoi évaluer ?
- ▶ Le parcours d'évaluation en formation

Séquence 5 : L'analyse réflexive

- ▶ De quoi s'agit il et quel(s) intérêt(s) ?
- ▶ Les modalités de mise en oeuvre de l'analyse réflexive
- ▶ Exercice de mise en pratique

Conclusion et bilan de la formation

Evaluation à chaud

Programme de formation

Public concerné

Dirigeant, RRH ou autre salarié en charge des projets de formation au sein des TPE, PME ou associations

Pré-requis

Avoir un projet d'AFEST en interne de l'organisation (formation dédiée aux futurs formateurs terrain)

Durée

5 jours soit 35 heures

Tarif

1200 € HT en intra/ jour
300 € HT/ jour/ stagiaire en inter entreprises

Modalités de formation

Formation théorique en présentiel et en distanciel (mixte)

Méthodes Pédagogiques

Actives et inductives. Le formateur s'appuie sur le contexte professionnel des stagiaires et les situations professionnelles vécues.

Test de pré positionnement

Alternance d'apports théorique et de mise en situations/exemples

Etude de cas

Echanges et validations régulières

Validation des acquis par un quiz

Accès et ouverture de la formation

A partir de 6 salariés en inter entreprise

A partir de 1 salarié en intra



PILOTER LES ACTIONS DE FORMATION EN SITUATION DE TRAVAIL EN ENTREPRISE

Objectif de la formation

Organiser, planifier, suivre les itinéraires d'apprentissage en AFEST au sein de l'entreprise et accompagner les formateurs terrain dans le suivi des apprenants.

Objectifs pédagogiques

- ▶ Identifier les besoins d'apprentissage en situation de travail des apprenants
- ▶ Organiser le parcours d'apprentissage en fonction des contraintes de l'entreprise et des apprenants
- ▶ Prévoir l'articulation entre les différents modules de formation et planifier les actions en cohérence avec la progression de l'apprenant
- ▶ Mobiliser les acteurs de l'AFEST
- ▶ Concevoir et mettre en place les outils de suivi de l'apprenant
- ▶ Accompagner les formateurs terrain sur la mise en oeuvre de l'analyse réflexive et de l'évaluation

Contenu et déroulement de la formation

Séquence 1 : Mettre en oeuvre l'évaluation initiale et personnaliser le parcours de l'apprenant

- ▶ Préparer l'évaluation initiale
- ▶ Les objectifs de l'entretien de positionnement (apprenant et formateur)
- ▶ Mener un entretien de positionnement
- ▶ Personnaliser le parcours de formation
- ▶ Mobiliser la multi modalité
- ▶ Utiliser le PIF comme outil pédagogique

Évaluation(s)

Quizz en fin de formation
Certificat de réalisation
Attestation de fin de formation

Supports & livrables

Power point
Modèle de PIF
Document « Eco système d'une AFEST »
Document « l'analyse réflexive »
Document « les étapes de l'AFEST »

Accessibilité aux personnes handicapées

La formation se déroule soit chez l'employeur (intra) soit dans un salle louée dans un établissement recevant du public (inter) à qui nous demandons le registre public d'accessibilité.

Pour prévoir votre accès en formation dans les meilleures conditions, contactez nous : ayaformations@gmail.com

Intervenante

Clara THIERY

Consultante, formatrice spécialisée en développement de la formation en situation de travail, titulaire de la certification « Accompagner et de la formation en situation de travail »

Séquence 2 : Le rôle du formateur terrain

- La posture de formateur ou d'accompagnateur terrain
- L'apprenant, au centre du parcours
- Les attentes en matière d'accompagnement sur le terrain
- Le suivi de l'apprenant

Séquence 3 : Organiser l'apprentissage et le suivi de parcours

- Mobiliser les parties prenantes de l'AFEST
- Structurer et jaloner le parcours
- Accompagner le formateur terrain
- Suivre efficacement l'apprenant

Séquence 4 : Mobiliser quotidiennement l'analyse réflexive

- De quoi s'agit il et quel(s) intérêt(s) ?
- Les modalités de mise en oeuvre de l'analyse réflexive
- Prévoir et suivre la mise en oeuvre de l'analyse réflexive
- Exercice de mise en pratique

Séquence 5 : L'évaluation finale et le bilan de parcours

- Objectifs de l'évaluation finale
- Mener un entretien d'évaluation finale
- Objectif du bilan de parcours

Conclusion et bilan de la formation

Evaluation à chaud



PROGRAMME DE FORMATION

« Développer la formation en situation de travail dans le secteur de la rénovation énergétique »

Public concerné

Dirigeant ou salarié de TPE, PME dans le secteur de la rénovation énergétique

Pré-requis

Aucuns

Durée

9 jours soit 63 heures

Tarif

1200 € HT/ jour en intra soit 10800 € HT

Modalités de formation

Formation mixte (modules en présentiel et distanciel)

Méthode Pédagogique

Test de pré positionnement

Alternance d'apports théorique et de mise en situations/exemples

Echanges et validations régulières

Validation des acquis par un quiz

Accès et ouverture de la formation

A partir de 1 salarié en intra

A partir de 6 salariés en inter entreprise

Évaluation(s)

Quizz en fin de formation

Certificat de réalisation

Attestation de fin de formation

Objectif de la formation

S'approprier les étapes du processus à mettre en oeuvre pour développer une AFEST puis préparer la mise en oeuvre d'une action de formation en situation de travail dans le secteur de la rénovation énergétique

Objectifs pédagogiques

- S'approprier la fonction formation de l'entreprise
- S'approprier la finalité et les objectifs d'une AFEST
- S'approprier le cadre législatif et réglementaire de l'AFEST
- Comprendre le processus à mettre en oeuvre (avant, pendant et après l'action)
- Établir l'étude de faisabilité d'une AFEST
- Préparer la mise en oeuvre d'une action de formation en situation de travail
- Construire un parcours d'évaluation cohérent

Contenu et déroulement de la formation

Séquence 1 : AFEST, de quoi parle t'on ? (0,5 jour)

- La fonction formation de l'entreprise
- Contexte, finalité, cadre réglementaire et objectifs de l'AFEST
- Construire un projet AFEST en interne : les étapes à mettre en place
- Enjeux et opportunités de la formation en situation de travail
- Questions des participants



Accès et ouverture de la formation

A partir de 6 salariés en inter entreprise
A partir de 1 salarié en intra

Évaluation(s)

- Quizz en fin de formation
- Certificat de réalisation
- Attestation de fin de formation

Supports & livrables

- Analyse d'activité
- Parcours de formation et d'évaluation AFEST
- Document « Eco système d'une AFEST »
- Document « l'analyse réflexive »
- Document « les étapes de l'AFEST »
- Document « Exemples de techniques d'animation de formation en situation de travail »

Accessibilité aux personnes handicapées

La formation se déroule chez l'employeur (intra) Pour prévoir votre accès en formation dans les meilleures conditions, contactez nous :
ayaformations@gmail.com

Séquence 2 : Etablir le diagnostic de faisabilité d'une AFEST ? (0,5 jour)

- Définir les enjeux stratégique de la formation de l'entreprise et en déduite le projet stratégique autour de l'AFEST
- Déterminer le périmètre de l'AFEST
- Déterminer les ressources à mobiliser sur le projet

Séquence 3 (5 jours) : « Concevoir l'ingénierie d'un parcours AFEST »

- Modéliser le cycle ou les fonctions de production
- Identifier et analyser les situations pédagogiques en situation de production
- Déterminer les activités puis les situation de travail apprenantes
- Définir les objectifs de formation et les objectifs pédagogiques
- Déterminer la stratégie pédagogique et les modalités de formation
- Déterminer la durée et la fréquence des activités d'apprentissage
- Définir les modalités de l'analyse réflexive
- Déterminer les modalités d'évaluation
- Déduire les outils pédagogiques et les outils d'évaluation nécessaires

Séquence 4 : « former et accompagner les salariés en situation de travail » (3 jours)

- Le rôle du formateur terrain
- Animer une formation en situation de travail
- Quels outils pédagogiques ?
- Comprendre les objectifs de l'évaluation
- L'analyse réflexive
- Evaluation de fin de formation

Intervenante : Clara THIERY

Consultante, formatrice spécialisée en développement de la formation en situation de travail, titulaire de la certification « Accompagner et de la formation en situation de travail »

Programme de formation

Public concerné

Salariés de bureaux d'étude

Pré-requis

Aucun

Durée

2 jours soit 14heures

Tarif

2000€ HT en intra/ groupe

360 € HT/ stagiaire en inter entreprise

Modalités de formation

Formation théorique en présentiel ou à distance

Méthode Pédagogique

Test de pré positionnement

Alternance d'apports théorique et de mise en situations/exemples

Etude de cas

Echanges et validations régulières

Validation des acquis par un quiz

Accès et ouverture de la formation

A partir de 6 salariés en inter entreprise

A partir de 1 salarié en intra

Évaluation(s)

Quizz en fin de formation

Certificat de réalisation

Attestation de fin de formation

Accessibilité aux personnes handicapées

La formation se déroule soit chez l'employeur (intra) soit dans un salle louée dans un établissement recevant du public (inter) à qui nous demandons le registre public d'accessibilité.

Pour prévoir votre accès en formation dans les meilleures conditions, contactez nous :

ayaformations@gmail.com

Intervenante

Clara THIERY

Consultante, formatrice spécialisée en développement de la formation en situation de travail, dirigeante de bureau d'étude»



DIGITALISATION DES INTERVENTIONS EN AUDIT ENERGÉTIQUE

Objectif de la formation

S'approprier et utiliser l'ensemble des outils numériques de l'entreprise tout en respectant et sécurisant les données des clients et bénéficiaires.

Objectifs pédagogiques

- S'approprier les outils numériques (logiciel métier et cartographie, logiciel technique, outils de dématérialisation de l'entreprise)
- Utiliser efficacement les outils numériques
- Sécuriser les données
- Communiquer avec l'équipe administrative
- S'appuyer sur les procédures d'interventions et documents techniques
- Assurer une veille réglementaire et technique dans le secteur de la rénovation énergétique

Contenu et déroulement de la formation

Jour 1 :

- Introduction : les outils numériques en entreprise
- Sécuriser ses interventions numériques en entreprise (principaux risques et actions préventives)
- Utiliser les nouveaux outils digitaux pour communiquer efficacement avec l'équipe administrative et commerciale(CRM, tchat...)

Jour 2 :

- Utiliser les outils numériques de l'entreprise :
- Visualiser son planning de rendez-vous
- consulter un dossier client
- assurer la traçabilité du rendez-vous
- saisir et partager les données techniques des audits
- sécuriser les données (sauvegardes et vérifications)
- respecter la confidentialité des données
- consulter les procédures d'intervention dématérialisées
- assurer une veille réglementaire et technique dans le secteur de la rénovation énergétique sur internet

PROGRAMME DE FORMATION

« Conseiller et accompagner efficacement les particuliers en matière de sobriété énergétique »

Public concerné

Dirigeant ou autre salarié en charge de l'accompagnement des particuliers dans le secteur de la rénovation énergétique

Pré-requis

Connaitre le secteur de la rénovation énergétique

Durée

6 jours soit 42 heures

Tarif

150 euros/ heure soit 1050 euros/jour

Modalités de formation

Formation théorique en présentiel et en distanciel (mixte)

Méthode Pédagogique

- ▶ Actives et inductives. Le formateur s'appuie sur le contexte professionnel des stagiaires et les situations professionnelles vécues.
- ▶ Echanges et validations régulières
- ▶ Validation des acquis par un quiz

Objectif de la formation

Conseiller et accompagner les particuliers en matière de sobriété énergétique dans le cadre d'un audit énergétique.

Objectifs pédagogiques

- ▶ Appréhender les enjeux de la sobriété énergétique et les axes du plan national
- ▶ Comprendre les impacts environnementaux du secteur du BTP et les axes de travail pour y remédier
- ▶ Maitriser les leviers pour agir en faveur d'une politique de sobriété énergétique à l'échelle d'un ménage et d'un logement
- ▶ Maitriser le rôle de l'auditeur énergétique
- ▶ Organiser son intervention de manière à intégrer de l'accompagnement et du conseil en matière de sobriété énergétique
- ▶ Fournir un livrable intégrant les changements de comportement à opérer dans le cadre de la sobriété énergétique

Contenu et déroulement de la formation

Séquence1 : Les enjeux écologiques dans le secteur du BTP

- L'impact environnemental de la construction et de la rénovation
- La réglementation en vigueur
- L'enjeu majeur des déchets
- La construction durable, quels leviers d'action ?



Accès et ouverture de la formation

A partir de 6 salariés en inter entreprise

A partir de 1 salarié en intra

Évaluation(s)

- Quizz en fin de formation
- Certificat de réalisation
- Attestation de fin de formation

Supports & livrables

- Power point
- Document « Les éco gestes »
- Document « plan de sobriété énergétique »
- Modèle de rapport d'audit

Accessibilité aux personnes handicapées

La formation se déroule chez l'employeur (intra)

Pour prévoir votre accès en formation dans les meilleures conditions, contactez nous :

ayaformations@gmail.com

Séquence 2 : le plan national de sobriété énergétique

- La sobriété, de quoi parle t'on ?
- Qui est concerné ?
- Les mesures phares
- Les ménages, fortement sollicités

Séquence 3 : Les mesures dédiées aux ménages

- les éco gestes
- Les incitations financières sur les travaux de rénovation énergétique
- Les autres incitations financières

Séquence 3: le rôle de l'auditeur énergétique

- le rôle initial
- Les critères de qualifications liés à la sensibilisation des publics
- Un rôle central dans le changement de comportement des ménages
- S'informer et se former pour mieux conseiller

Séquence 4 : Accompagner efficacement les ménages à diminuer la consommation d'énergie avant et après travaux

- Modifier sa méthodologie et interroger sa pratique
- S'inscrire dans un logique systémique
- Réorganiser la durée et les étapes de son intervention
- Développer son questionnement sur les usages de logement pour personnaliser son discours
- Adapter son discours aux publics
- Utiliser la démonstration et les exemples concrets

Séquence 5 : L'après intervention, une étape à ne pas négliger

- Soigner son rapport d'audit et le personnaliser
- Accompagner les ménages à la lecture de l'audit
- Conseiller efficacement sur les travaux

Conclusion et bilan de la session

Evaluation de fin de formation



LIMINAIRE

Par AYA FORMATIONS , dont le siège social est situé au 396 Avenue Saint Léonard 49000 ANGERS.

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 52490382949 auprès du préfet de région de Pays de La Loire. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.

Définitions des sigles et abréviations :

- les termes apprenant(s), utilisateurs(s), participant(s) désignent le(s) consommateur(s) direct(s) des formations ;
- CGV désigne les Conditions Générales de Vente
- Client ou Le Client désigne tout client de AYA FORMATIONS

Article 1 - Principe Généraux

Les Conditions Générales de Vente s'appliquent à toute commande passée auprès de AYA FORMATIONS par tout Client, et à toute formation catalogue ou sur-mesure, intra ou inter-entreprise.

Les CGV sont valables jusqu'au 31 décembre de l'année en cours, date à laquelle elles sont prolongées tacitement ou modifiées en fonction des évolutions d'activités de AYA FORMATIONS et des obligations légales. Les CGV applicables restent celles en vigueur au moment de l'enregistrement de commande du Client auxquelles sont intégrées, le cas échéant des obligations légales qui s'imposent aux parties. Le Client adhère sans réserve à toutes clauses et articles des CGV pour la durée de la relation contractuelle et se porte garant de l'adhésion de ses salariés, préposés et agents et éventuellement aux tiers mandatés par lui.

Le Client reconnaît qu'il a obtenu les informations et les conseils suffisants lui permettant de s'assurer de l'adéquation de l'offre de services à ses besoins. Le Client reconnaît avoir pris connaissance des pré requis de la formation et garantit que les participants inscrits possèdent bien les connaissances requises pour pouvoir suivre les formations.

AYA FORMATIONS peut à tout moment, et même ultérieurement aux faits, se prévaloir d'un quelconque des articles des présentes CGV. Aucun délai de réaction de AYA FORMATIONS ne peut être interprété comme renonciation contractuelle ou juridique.



Article 2 - Commande, modalités d'inscription et suivi de la formation

Les demandes de pré-inscriptions aux formations sont possibles par téléphone, courrier ou mail.

La prise en compte définitive de l'inscription est faite à réception de la convention de formation professionnelle signée et portant cachet commercial du Client.

En vertu de l'article L 6353-1 du Code du Travail, les actions de formation sont réalisées conformément à un programme préétabli qui en fonction d'objectifs déterminés, précise les moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement mis en œuvre ainsi que les moyens permettant de suivre son exécution, d'en apprécier

Article 3 - Prix, facturation, modalités de paiement, pénalités

Tous les prix sont exprimés en euros et hors taxes. Aux termes de l'article 293 B du CGI, AYA FORMATIONS est exonéré de TVA. À ce titre, les prix ne sont pas majorés de la TVA. Les éventuels taxes, droits de douane ou d'importation ainsi que les frais bancaires occasionnés par le mode de paiement utilisé seront à la charge du Client. Un acompte de 30% est versé à la commande pour les actions de formation au catalogue et valide la commande. La facture du solde prend en compte le prix en vigueur au moment de la confirmation de la commande.

La facture solde est due à l'issue de la formation.

La facture peut être adressé directement à l'organisme de gestion des fonds de formation (OPCO) dont dépend Le Client à condition que AYA FORMATIONS se réserve la possibilité de facturer la totalité des frais de formation au Client.

En cas de non règlement par l'OPCO, quelle qu'en soit la cause, ou en cas de prise en charge partielle par ce dernier, le solde de la facture devient exigible sans délai auprès du Client. Le paiement s'effectue au comptant par virement bancaire ou par chèque.

Les bonnes pratiques et usages commerciaux fixent nos délais de paiement à trente (30) jours à compter de la date d'émission de la facture. En cas de retard de paiement, AYA FORMATIONS pourra surprendre toutes les commandes en cours.

En vertu de l'article L 441-6 du Code du Commerce des pénalités de retard sont appliquées en cas de non paiement à l'échéance et ce sans mise en demeure préalable. Conformément à l'article L 441-6 du code de commerce, les pénalités de retards seront calculées à partir de 3 fois le taux d'intérêt légal en vigueur et une indemnité de 40€ seront dues à défaut de règlement le jour suivant la date de paiement figurant sur la facture.



Article 4 - Modification / Annulation / Report

Toute formation non annulée par Le Client 10 jours ouvrés avant le début de la formation est due. Dans le cas où le nombre de participants serait insuffisant pour assurer le bon déroulement de la formation, AYA FORMATIONS se réserve la possibilité d'ajourner la formation au plus tard 10 jours ouvrés avant la date prévue et ce sans indemnités. AYA FORMATIONS met ensuite tout en oeuvre pour proposer le report de ladite formation à une date ultérieure.

AYA FORMATIONS ne pourra être tenue responsable à l'égard du Client en cas d'inexécution de ses obligations résultant d'un évènement de force majeure.

Sont considérés comme cas de force majeure ou cas fortuit, outre ceux habituellement reconnus par la jurisprudence des Cours et Tribunaux français et sans que cette liste soit restrictive : la maladie ou l'accident d'un intervenant, les grèves ou conflits sociaux internes ou externes à AYA FORMATIONS, les désastres naturels, les incendies, l'interruption des télécommunications, l'interruption de l'approvisionnement en énergie, interruption des communications ou des transports de tout type, ou toute autre circonstance échappant au contrôle raisonnable de AYA FORMATIONS.

Article 5 - Obligation des apprenants et du contractant avec AYA FORMATIONS

Quel que soit le lieu où est dispensée la formation, l'apprenant et Le Client s'engagent à respecter le règlement intérieur de l'organisme auquel appartient les locaux.

Conformément aux articles L 6352-3 et suivants et R 635-1 et suivants du Code de travail, AYA FORMATIONS dispose de son propre règlement intérieur.

Les apprenants s'obligent à fréquenter avec assiduité et régularité la formation à laquelle ils sont inscrits et à émarger sur les feuilles de présence pour chaque demi-journée. Le non-respect par l'apprenant d'une quelconque des obligations mentionnées dans le règlement intérieur, peut entraîner une exclusion de la formation.

Article 6 - Propriété intellectuelle

L'ensemble des contenus et des supports pédagogiques remis avant, pendant et après la prestation et/ou la formation, et sous quelque forme que ce soit, constitue des oeuvres originales et à ce titre sont protégés par la législation sur la propriété intellectuelle et les droits d'auteur.

En conséquence, et quel que soit le procédé, Le Client s'interdit d'utiliser, de copier, de transmettre, de reproduire, de publier, de modifier, et généralement d'exploiter tout ou partie de ces contenus, de ces documents et des formations, sans l'accord préalable et écrit d'un responsable habilité de AYA FORMATIONS.



Article 7 - Confidentialité, sécurité et protection des informations et des données

AYA FORMATIONS, Le Client et tout tiers mandaté par Le Client et dont il se porte garant, s'engagent à garder confidentiels les informations et documents concernant l'autre partie.

La confidentialité s'applique aux informations et documents mentionnées comme tels et ce quelle que soit la nature des informations ou documents transmis, auxquels les parties pourraient avoir accès antérieurement ou lors de l'exécution du contrat.

Au sens de la loi 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée par la loi 2004-801 du 6 août 2004 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés et dans la perspective du règlement Européen sur la protection des données (RGPD), le responsable de traitement du Client s'engage à informer chacun de ses apprenants que :

- des données à caractère personnel les concernant sont collectées et traitées par AYA FORMATIONS et dont la finalité est de réaliser et suivre les formations;
- conformément à la loi chaque participant dispose d'un droit d'accès, de modification, de rectification des données à caractère personnel et que l'exercice de ce droit nécessite la preuve de l'identité du requérant demandée par AYA FORMATIONS.
- Les données à caractère personnel ne peuvent être cédées, louées ou échangées avec d'autres sociétés partenaires par AYA FORMATIONS sans le consentement explicite du Client. L'exercice du droit d'accès peut être effectué auprès du AYA FORMATIONS, à l'adresse du siège social. Conformément au décret 2007-451 Article 92, la demande est à présenter par écrit et signée, accompagnée de la photocopie d'un titre d'identité portant la signature du titulaire.

Article 8 - Publicité et communication

Le Client autorise, à titre de référence, l'utilisation de son nom, son logo, et la description sommaire des prestations fournies. Cette utilisation respecte la confidentialité des informations mentionnées dans l'article ad hoc des présentes CGV.

AYA FORMATIONS s'engage à ne plus utiliser ces informations sur demande expresse écrite du Client.

Article 9 - Droit applicable / Attribution de compétence

Les présentes CGV sont régies par le droit français.

En cas de litige survenant entre Le Client et AYA FORMATIONS à l'occasion de l'exécution du contrat, il sera recherché une solution à l'amiable et, à défaut le règlement sera du ressort soit du tribunal de Commerce de Marseille soit tribunal judiciaire de Marseille.



Merci

ayaformations@gmail.com

06 74 43 73 58

AYA FORMATIONS

396 Rue Saint Léonard – 49000 ANGERS

ORGANISME DE FORMATION

n° 52 49 03829 49

Qualiopi 
processus certifié

 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

*La certification qualité a été délivrée au titre
de la ou des catégories d'actions suivantes :
Action de formation*